

tié ou plus en légumes à racines et le reste en légumes à gousses.

11o. Etables, porcherie, laiterie, grange, bergerie, cours, instruments aratoires commodes, en bon ordre et améliorés.

12. Chaque partie de la ferme sera en bon état de production.

13o. Celui qui aura eu le premier prix pour la tenue de sa terre, ne pourra plus concourir que dans une classe supérieure ou dans un concours ouvert à plusieurs comtés, pour ceux qui auraient été primés dans leurs propres comtés.

La première condition, terre d'au moins 60 arpents, tendra à empêcher le morcellement de la propriété.

14 Dans les comtés près des villes où se cultivent les légumes et le foin sur une grande échelle, ces conditions pourront être modifiées par les directeurs.

15. A chacune des conditions 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e des fermes bien tenues, mentionnées ci-dessus, les juges alloueront, pour motiver leur jugement, dix points; et en faisant l'examen d'une ferme, ils retrancheront une partie ou la totalité des dix points, suivant que la condition sera plus ou moins ou point du tout remplie.

16. Quant à la 12e, ils alloueront à chaque partie de la rotation (à chaque sole) un nombre égal de points, de manière à former toujours, quelque soit le mode d'assolement, le nombre de 50; et ils conserveront ou diviseront le nombre de points attribués à chaque sole, suivant l'état de production.

17. Les prix pour les fermes les mieux tenues seront comme suit : 1er 50 dollars; 2e, 40; 3e, 30; 4e, 20; 5e, 10."

Le secrétaire reçoit instruction d'en transmettre copie aux Sociétés d'Agriculture en requérant celles qui se croiraient lésées par ces conditions de faire connaître par écrit adressé au secrétaire les objections qu'elles pourraient avoir et indiquer celles qui leur conviendraient le mieux; ces écrits devant être transmis à ce bureau, le ou avant le 15 janvier prochain.

M. Browning, secondé par M. Marsan, propose: "Que le secrétaire reçoive instruction d'adresser à toutes les Sociétés d'Agriculture de cette Province, une circulaire les invitant de transmettre au Bureau de ce Conseil, à Montréal, le ou avant le 15 janvier prochain, copie de tous les règlements pour la régie intérieure de leurs Sociétés d'Agriculture de comté, conformément à l'acte d'agriculture clause 36, sect. 4, et que MM. Tassé, Massue, Benoit, Sommerville et le moteur forment un comité pour examiner ces règlements et en faire rapport au Conseil d'Agriculture à son assemblée trimestrielle du mois de fé-

vrier prochain. Le quorum sera composé de trois." (Adopté unanimement.)

M. Tassé, secondé par M. L. Beau bien, fait motion: "Que cette partie du Rapport du Comité d'Instruction Agricole qui recommande à ce Conseil de prendre les mesures nécessaires pour donner à nos compatriotes d'origine anglaise les moyens de procurer à leurs jeunes gens l'éducation agricole, soit maintenant adoptée." Adoptée unanimement.

Vu l'importance du rapport du comité d'instruction agricole et l'impossibilité de le discuter d'une manière convenable pendant cette session, le Conseil décide de remettre cette discussion à la prochaine assemblée et le Conseil s'ajourne.

(Par ordre.)

GEORGE LECLÈRE,
Secrétaire du Conseil d'Agriculture P. Q.

LA SEMAINE AGRICOLE

ORGANE DES CULTIVATEURS.

MONTREAL, 25 NOVEMBRE 1869.

Le déboisement.

Nous remettons à la semaine prochaine beaucoup de matières intéressantes, entr'autres le rapport d'une visite à la ferme Logan, par notre Correspondant spécial, pour faire place à l'important rapport du Comité de l'Assemblée Législative de Québec sur les incendies dans les forêts, le déboisement et le reboisement. Ce sujet est à notre avis, un des plus importants qui puisse occuper notre Législature. En effet les questions de construction, de climature, d'inondations, de combustible, toutes d'une importance majeure ne peuvent s'en détacher.

Il ne faut pas oublier non plus, et le Comité qui ne manquera pas de compléter un travail déjà si utile, nous permettra cette suggestion, il ne faut pas oublier disons nous que pour conserver les oiseaux indispensables aux cultivateurs il faut absolument reboiser une partie de nos ancienne paroisses si nous ne voulons pas avoir à compter comme en France sur des années de disette presque complète causée par les pucerons, les vers, les chenilles et tous les innombrables insectes qui endommagent et quelquefois même détruisent complètement nos récoltes.

Les moyens proposés par Mr. le Dr. Fortin nous semblent des plus pratiques. En effet pourquoi des primes ne seraient-elles pas données par nos Sociétés d'Agriculture pour les meilleures et les plus utiles plantations dans chaque paroisse.

La nécessité de faire immédiatement des réserves dans les Cantons

non concédés et de forcer de plus les nouveaux colons à conserver sur leurs terres une certaine étendue de forêt nous paraît incontestable.

Formation de Clubs Agricoles.

Dans une correspondance intitulée: *L'Agriculture dans la Province de Québec*, qui parut dans le *Nouveau Monde* il y a quelques semaines, nous suggérons aux principaux cultivateurs dans chaque paroisse d'employer de temps à autre une veillée d'hiver, à discuter des questions agricoles d'un intérêt commun pour la paroisse. Nous demandions aux curés de bien vouloir encourager ces réunions, espèce de clubs agricoles, qui ne pourraient manquer d'obtenir avant longtemps les meilleurs résultats.

C'est une des bonnes habitudes de nos Canadiens de se voisiner pendant l'hiver. Pourquoi ces visites, toujours agréables, n'auraient-elles pas en même temps un but utile? Pourquoi, une fois par semaine ou une fois par quinze jours, d'anciens amis ne se réuniraient-ils pas, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, pour discuter des questions d'un intérêt commun. Ne pourrait-on pas trouver dans son journal agricole bien des matières pour ces discussions? Ne serait-ce pas en effet la meilleure manière de tirer partie de son journal que d'étudier ensemble les questions nouvelles, en discuter charitablement le programme, et puis établir quels sont les articles appropriés aux besoins de la localité? On pourrait s'entendre sur l'action à prendre pour faire réussir davantage la société d'agriculture du Comté, et sur combien d'autres questions encore dont la discussion ne manquerait pas de tourner au profit de chacun des membres, en même temps que l'on contribuerait au progrès de l'agriculture dans la localité.

Si ce que nous proposons est une innovation, elle est certainement très faible puisqu'on ne ferait que donner une direction utile à des visites d'amitié qui se font tous les jours. Qui sait si, à la suite de ces réunions, le plus patriote des assistants ne se ferait pas un devoir d'envoyer des notes à son journal d'agriculture sur les discussions qui ont pu se faire et qui sont d'un intérêt général? Qu'on se rappelle que cela demande bien peu de temps. Que le style n'y est pour rien, puisque les rédacteurs de journaux sont toujours désireux de se procurer des renseignements qu'ils se chargent de rédiger au besoin.

La suggestion que nous faisons ne serait nouvelle tout au plus que pour cette Province, puisque ces clubs agricoles existent dans bien des parties de celle d'Ontario et surtout dans les Etats-Unis. Partout où l'on y a mis un peu de persévérance et de bonne